

La partie supérieure du coulisseau 3 est un peu élargie de façon à faire saillie de part et d'autre du boîtier (fig. 1) et les bords en saillie sont dentelés comme on le voit afin de donner une bonne prise à l'utilisateur pour la manœuvre du coulisseau.

A son extrémité inférieure, la pièce de boîtier 2 porte un embout métallique 51 percé d'un trou vertical fileté 52 qui peut servir à divers usages. On peut y fixer par exemple une pointe de stylographe. On peut aussi s'en servir pour fixer l'appareil sur un pied ou autre support. Comme on le verra plus loin, ce même embout permet de fixer deux appareils sur une plaque de jumelage selon l'invention pour effectuer des prises de vues stéréoscopiques.

Les chargeurs spéciaux utilisés dans l'appareil décrit ci-dessus sont constitués chacun par une boîte 53, de section généralement circulaire, fermée par deux flasques latéraux et pourvue d'une fente 54 garnie de feutres pour le passage du film dans l'angle sensiblement droit formé par deux prolongements tangentiels de la partie circulaire de la paroi de la boîte 53. Deux lames de ressort latérales 55 en métal relativement doux roulées en spirale sont fixées au bord de la fente 54, et ont leurs extrémités libres repliées vers l'extérieur de façon à former un arrondi 56 et à éviter ainsi le bord coupant qui pourrait endommager le film 21 qui s'enroule dans le chargeur en s'appuyant sur les ressorts 55 par ses deux marges latérales percées. Les ressorts 55 sont renforcés extérieurement par un ressort 57 s'étendant sur toute la largeur de la boîte 53 et se terminant à une certaine distance des extrémités 56 des ressorts 55. Ainsi le film ne frotte que sur les ressorts 55 par les deux bandes marginales situées de part et d'autre de la bande centrale impressionnée.

Une pince 58 fixée par exemple sur le côté du couvercle 25 permet de maintenir l'appareil sur le bord d'une poche à la manière d'un stylographe.

La description qui précède permettra de comprendre facilement le fonctionnement de l'appareil.

Lorsque le coulisseau 3 est dans sa position rentrée représentée sur la figure 2, l'obturateur 35 est maintenu dans sa position basse à la fois par le crochet 13 du déclencheur 14 et par l'ergot 43 du coulisseau 3, de sorte que l'obturateur ne peut se déplacer vers le haut et découvrir l'ouverture d'objectif 38 même si l'on appuie sur le poussoir 15 du déclencheur. En outre, le coulisseau 3 ferme à l'avant la chambre noire 18. Enfin, le ressort 40 est détendu et ne sollicite pas l'obturateur 35 vers le haut. Il n'y a donc aucune possibilité de découvrir l'objectif 5 et d'impressionner ainsi le film 21. D'autre part, l'ocillon rouge de la fenêtre 49 qui se trouve alors dans l'axe du viseur 7 avertit

l'utilisateur qu'il n'est pas possible de prendre une vue.

Lorsqu'on soulève le coulisseau 3 pour l'amener à sa position supérieure, dans laquelle il est représenté sur la figure 3, la fenêtre 50 vient se placer dans l'axe du viseur 7 et la bague 39 devant la chambre noire 18. Le ressort d'armement 40 se tend et l'ergot 43 s'écarte du rebord de l'obturateur 37, qui reste cependant maintenu par le crochet 13 du déclencheur 14. En même temps, les griffes 29 glissent sur la face avant du film 21 et viennent s'introduire, sous l'action des ressorts 32, chacune dans un trou 28 du film, comme on le voit sur la fig. 3. En montant, le cliquet 45 fait tourner la roue à rochet 9 d'une division, faisant apparaître ainsi dans la fenêtre 10 le numéro de l'image prochaine à prendre.

L'appareil est alors prêt pour une prise de vue. Lorsqu'on appuie sur le poussoir 15, le crochet 13 libère l'obturateur qui est appelé vers le haut par le ressort 40, de sorte que la fenêtre 37 découvre l'objectif pendant un temps déterminé par la hauteur de cette fenêtre et la force du ressort 40. Il est à remarquer que si l'on agit accidentellement sur le déclencheur avant que l'ouverture 39 du coulisseau ait découvert la chambre noire 18, le film ne peut pas être impressionné.

Arrivé à sa position haute, l'obturateur 35 ferme à nouveau l'objectif, et une nouvelle vue ne peut pas être prise avant qu'on ait ramené le coulisseau 3 à sa position basse initiale. Dans ce mouvement, les griffes 29, butant sur les vis 31, font avancer le film 21 de la hauteur d'une image et l'ergot 43 ramène l'obturateur à sa position initiale, où il s'encleche sur le crochet 13 du déclencheur 14. Les opérations décrites ci-dessus peuvent alors être répétées pour une nouvelle prise de vue.

La figure 8 montre deux appareils identiques A, B tels que décrit ci-dessus montés parallèlement l'un à l'autre sur une plaque 60 appliquée sur leur face avant dont elle épouse sensiblement le profil. Dans cette plaque 60 sont ménagées deux échancrures 61A, 61B distantes de 6,5 cm d'axe en axe et comportant chacune une partie circulaire dans laquelle se loge l'objectif 5A ou 5B de l'appareil correspondant et prolongée à sa partie inférieure par une encoche laissant apparaître la graduation d'ouverture du diaphragme.

La partie supérieure des appareils A et B dépasse au-dessus de la plaque 60 pour permettre la visée et la manœuvre des coulisseaux et laisser apparaître le numéro d'image. Les embouts 51A, 51B des deux appareils reposent sur un rebord inférieur 62 percé de deux trous correspondant aux trous filetés de ces embouts 51A, 51B et à travers lesquels on fait passer deux vis de fixation 63A, 63B à tête moletée que l'on visse dans ces trous filetés. Les deux appareils A et B se trouvent alors